



COURSE 5, ET 15 km : Ils sont ouverts à toutes personnes des 2 sexes, licenciées FFA sur présentation de la licence obligatoire. Pour les non licenciés ou venant d'une autre fédération sportive, il faudra fournir une copie d'un certificat médical de non contre indication à la course à pied en compétition, de moins d'un an. Les 5km à partir de la catégorie minime, le 15km à partir de la catégorie cadet et le 15 enchainé avec le 5km à partir de junior. Pour les mineurs qui courent les trails, licence ou certificat obligatoire, le bulletin d'engagement doit être signé par le représentant légal.

COURSES ENFANTS ET JEUNES (Gratuites) : **AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE** : Éveil athlétique, maximum 1 km, poussins, maximum 1,5 km et benjamins maximum 3 km. Ces distances, encadrées par des adultes, ne seront pas chronométrées.

RANDONNÉE PÉDESTRE ET MARCHÉ NORDIQUE : Pas de conditions. Parcours non chronométrés.
Tarif : 4€ (inscription sur place).

PARCOURS : Pour les enfants, circuit tracé près du musée. Pour les 5 et 15 km, parcours sur routes, chemins communaux et allées forestières. La randonnée et la marche nordique suivront les mêmes circuits que les coureurs. Les parcours seront en ligne sur les sites internet du Framaa et de La Lupéenne dès le 1^{er} Mars ou sur demande auprès d'Alain Asselin.

DÉPART ET ARRIVÉE : Sur le site du musée, 9 rue du Maître de Forges à Saint Loup. Les départs seront donnés de la manière suivante : randonnée et marche nordique, de 7h30 à 8h40 et après 9h. Le 15 km à 8h45 et le 5 km à 10h30. Départ des courses enfants à partir de 11h15.

RETRAIT DES DOSSARDS : le 26 Juin au matin, de 7h jusqu'à 1/2h avant la course.

CLASSEMENT : Un classement individuel et par catégorie sera établi pour les 5 et 15 km.

RAVITAILLEMENT : Pour le 5 km à l'arrivée, et pour le 15 km, autour du 5^e km du 10^e km et à l'arrivée. En cas de fortes chaleurs des épongeages seront prévus environ tous les 3 km.

SÉCURITÉ : Secouristes, médecin, signaleurs, commissaires, motos ouvreuses quads balais ou VTT. Les concurrents en mauvaise condition apparente, pourront être stoppés par le service médical ou les signaleurs.

ENGAGEMENTS : Sur bulletin à télécharger sur www.framaa.fr , ou auprès de www.erun63.com ou à demander directement aux organisateurs. L'inscription devra, obligatoirement, être accompagnée des droits d'engagement :

- Pour le 5 km : 6€ (plus 2€ sur place la veille) (Gratuit pour les Minimes)
- Pour le 15km : 10€ (plus 2€ sur place la veille)
- Pour le 15km plus le 5km : 10€ (plus 2€ sur place la veille)
- Pour les randonnées : 4€

RÉSULTATS : Affichés sur écran sur la ligne d'arrivée et en fin d'épreuve, et accessibles sur les différents sites internet de la course.

ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE : Le musée et La Lupéenne ont souscrit une assurance conforme à la charte des courses hors stade.

ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants, non licenciés, de s'assurer personnellement.

HANDISPORT : Pas de possibilité en individuel vu la configuration des circuits, autorisé à la joëlette accompagnée de minimum 4 coureurs pour les 5 km et 5 coureurs pour le 15 km.

DROIT À L'IMAGE : En acceptant le présent règlement, les concurrents autorisent les organisateurs à exploiter les images de la course, sans qu'ils puissent s'y opposer au titre de leur « droit à l'image ».



